

LES ÉCHOS

de Scy-Chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 16 MAI 2000

SOMMAIRE

Editorial 2

Budget 3

Centre Culturel et Scolaire 5

Environnement 6

Chantier Estival 7

Patrimoine 9

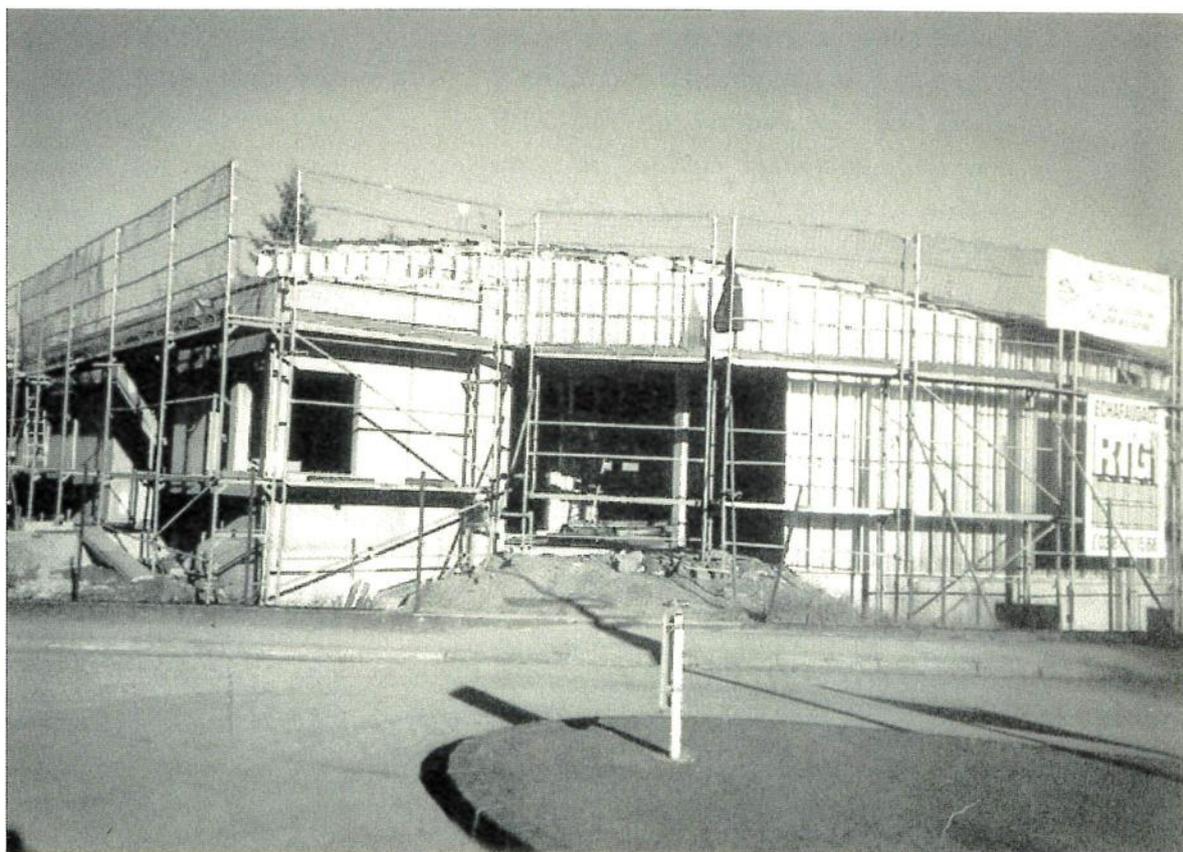
Vie du Conseil 10

Vie de la Commune 11

Vie des Associations 12

Mairie 15

Scy-Chazelles d'hier
et d'aujourd'hui 16



Quel nom pour le Centre Culturel et Scolaire ?

Trois événements majeurs à l'aube du troisième millénaire

Cette année 2000 sera marquée d'une pierre blanche dans la vie de Scy-Chazelles.

Dans quelques mois, nous inaugurerons le nouveau centre culturel et scolaire, construit devant l'école Bernard Rabas, qui permettra aux enfants de disposer d'une vaste salle d'activités sportives et nous dotera, en dehors des heures scolaires, d'une salle plus vaste que la salle de l'Esplanade, susceptible d'accueillir presque 200 personnes. Vous pourrez également profiter d'une bibliothèque attrayante et performante dont l'équipement sera celui du troisième millénaire grâce aux techniques informatiques les plus récentes (CD Roms et Internet). Nous sommes fiers de créer ainsi le premier équipement culturel de notre commune. (Auparavant, malgré la bonne volonté des responsables associatifs bénévoles, il ne s'agissait que de locaux exigus, mal équipés et non fonctionnels).

Par ailleurs, la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) est arrivée à son terme. Le document a été approuvé par le Conseil Municipal du 3 avril. Il est actuellement soumis aux administrations. L'enquête publique aura lieu en septembre. Ce nouveau POS, qui fait l'objet d'un article spécial à l'intérieur de ce bulletin, a été élaboré pour répondre aux vœux pressants et répétés de la plupart d'entre vous qui désirez ardemment freiner les constructions afin de moins souffrir de toutes sortes de nuisances automobiles, bruits et insécurité essentiellement, qui font l'objet de plaintes continuelles dans la plupart des quartiers. De plus, chacun aspire à la préservation de notre remarquable patrimoine.

Nous vous avons promis de le sauvegarder. Toutes les dispositions prises le permettront d'autant plus qu'elles seront renforcées par celles de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager qui est en cours d'élaboration.

Enfin, nous aurons le plaisir de voir le secteur du Musée Robert Schuman sauvegardé et valorisé par la création d'un Centre Européen sous l'égide du Conseil Général de la Moselle dont la Fondation Robert Schuman, l'Association Robert Schuman et la commune de Scy-Chazelles seront partenaires. Le Musée Robert Schuman sera dès lors facilement accessible et notre commune y aura un droit de regard. C'en sera fini des aberrations passées ("pour visiter, s'adresser à la Mairie de Montigny-le-Metz"). La "maison Boulanger" sera restaurée. La vocation européenne de Scy-Chazelles et son rayonnement seront ainsi renforcés.

Ces trois événements constitueront chacun une véritable révolution. Ils sont tous les trois dans la droite ligne de notre programme et le couronnement de notre action. Certes, il reste encore beaucoup à faire et nous sommes conscients des lacunes qui persistent mais Scy-Chazelles entre d'un bon pied dans le troisième millénaire.

Je vous souhaite à tous de profiter au mieux du temps de détente estivale qui approche.

Votre Maire
Jacques STRAUB

BUDGET PRIMITIF 2000

- **Pour la deuxième année consécutive, les taux des Impôts Locaux n'augmenteront pas en 2000.**
- **Achèvement du Centre Culturel et Scolaire.**
- **Réfection de la Rue de Moulins avec enfouissement des réseaux.**
- **Achèvement de la mise en sécurité de la Voie de la Liberté.**

Nous avons annoncé que l'importance des investissements prévus en 1999 nous contraindrait à des investissements modérés en 2000 afin de maîtriser à la fois la fiscalité et l'endettement.

Les réalisations essentielles :

- **Réfection de la rue de Moulins et mise en souterrain des réseaux (environ 285.000 francs).** Les travaux auront lieu en septembre. C'est un nouveau pas vers l'enfouissement des réseaux des rues de Crimée, de l'Esplanade, St Vincent, St Nicolas et de l'Abbé Roget dont les fils et lampadaires en béton doivent disparaître à court terme.
- **Les travaux de la dernière tranche de trottoirs de la Voie de la Liberté seront amorcés par la mise en place d'îlots de sécurité (environ 100.000 francs) alors que l'Etat réalisera le revêtement avant les vacances. L'achèvement complet de la Voie de la Liberté sera réalisé durant l'été 2001.**
- Développement significatif de **l'aire de jeux de la Rue de la Passerine** (environ 65.000 francs).
- **Restauration du lavoir** de la Route de Longeville (environ 100.000 francs).
- Des travaux divers seront réalisés au cimetière (après la réalisation d'un columbarium en 1999), route de Longeville pour plus de sécurité et au calvaire de la route de Lessy.

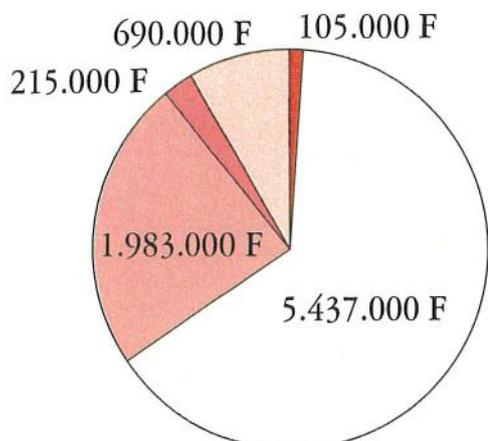
Comment évolue notre endettement ?

Les gros emprunts programmés en 1999 ont été en fait contractés au début de cette année. Ainsi, l'endettement était de 8,3 millions fin 1999 et sera d'environ 8,6 millions fin 2000. Je rappelle que l'endettement était de 10 millions en 1995. Il a donc diminué en valeur absolue et en valeur relative (ratio par habitant) et ceci malgré les transformations considérables que vous pouvez constater tous les jours en traversant la commune quel que soit le quartier. L'endettement continuera à diminuer dans les années à venir puisque nous aurons comblé notre sous équipement.

BUDGET PRIMITIF 2000

LES CHIFFRES LES PLUS SIGNIFICATIFS DU BUDGET 2000

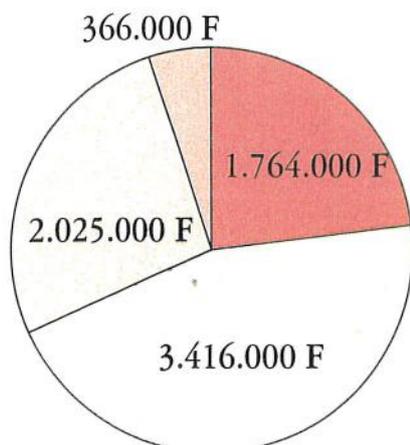
Les recettes de fonctionnement sont de 8.557.000 Francs



Ces recettes comprennent (chiffres arrondis) :

- 105.000 francs pour les ventes de produits, prestations et services
- 5.437.000 francs pour les impôts et taxes dont 990.000 francs de taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- 1.983.000 francs de dotations diverses de l'Etat
- 215.000 francs de produits de gestion (immeubles notamment)
- 690.000 francs d'atténuation de charges (participations de l'Etat aux frais de CES, Emplois Jeunes)

Les dépenses de fonctionnement sont de 7.573.000 Francs



1.764.000 francs de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien des bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales...

3.416.000 francs de salaires et charges sociales du personnel

2.025.000 francs pour d'autres charges de gestion, à savoir surtout l'aide sociale, la participation aux différents services intercommunaux (SIVOM, Ordures, déchetteries, balayage de voirie...)

366.000 francs d'intérêts de la dette

Il existe donc un excédent de 920.000 francs qui est viré à la section d'investissement.

Le budget d'investissement est de 2.555.000 Francs en dépenses et en recettes

Les recettes sont constituées par l'excédent de 920.00 francs de la section de fonctionnement (mais celui-ci n'est pas suffisant pour rembourser le capital de la dette).

Les investissements sont donc financés essentiellement par :

- des remboursements de TVA et des TLE pour 764.000 francs
- des subventions, faibles cette année, pour 187.000 francs
- la vente d'un terrain rue Alfred Pichon pour 680.000 francs déjà prévue mais non réalisée en 1999.

Les dépenses d'investissement seront consacrées :

- au remboursement de la dette pour 1.040.000 francs
- à l'acquisition de matériel pour 30.000 francs
- à des travaux divers de bâtiments et de voirie pour 829.000 francs, essentiellement ceux qui ont été évoqués plus haut
- à l'aménagement intérieur et à l'équipement du Centre Culturel et Scolaire pour 500.000 francs.

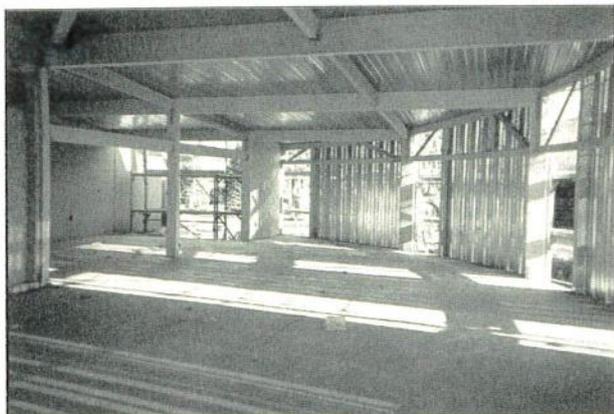
Jacques STRAUB
Maire

Jean-Marie NICOLAY
Vice-Président de la Commission des Finances

DOSSIER DU MOIS

Le Centre Culturel et Scolaire

Lorsque ce Bulletin Municipal paraîtra, chaque habitant de notre commune pourra avoir une idée un peu plus précise de l'architecture du centre qui lui sera destiné. Dans le bulletin de janvier 1999, nous vous annonçons le début des travaux au printemps 1999. Au printemps 2000, ce centre sera pratiquement terminé.



A quoi servira-t-il ?

Il sera d'abord un complément indispensable au Centre Scolaire qui se verra, par la même occasion, doté d'une **septième classe**. Les enfants des classes primaires auront à leur disposition une **salle de pluri-activités** de plus de 200 m², ainsi qu'un **nouveau préau**. Un accès direct à cette salle depuis la cour de l'école permettra une utilisation rationnelle de celle-ci. Enfin, une **cantine scolaire** sera créée pour les enfants qui pourront, en toute quiétude, prendre leur repas sur place, sans astreinte de transport.

Il sera ensuite un lieu de rencontre pour les habitants de notre commune. Après l'ouverture, dès 1997, de la Salle de l'Esplanade, notre Commune sera dotée d'un centre de rencontre plus conforme à l'importance de notre commune.

C'est en effet un espace de près de 600 m² (sans compter la création de la septième classe et de ses annexes) qui sera mis à votre disposition.

Qu'y trouverez-vous ?

- Une grande salle des fêtes (206 m²), disponible pour toutes les activités associatives et

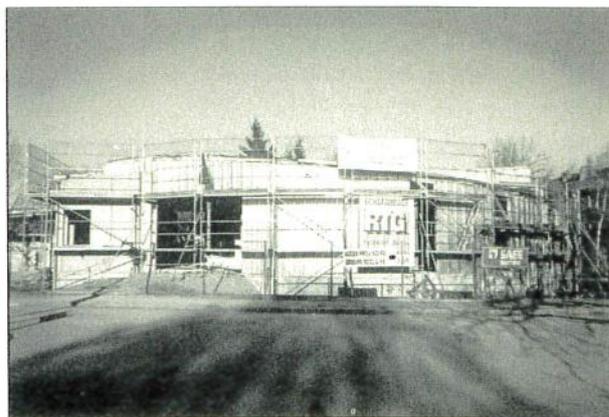
familiales, équipée d'une cuisine-relais.

- Un espace de réunion de près de 30 m².
- Une bibliothèque moderne et spacieuse entièrement équipée et dotée, entre autres, d'ordinateurs multimédias en réseau. Il est à noter à ce sujet que l'équipement en mobilier de la bibliothèque a été subventionné à hauteur de 100% par le Conseil Général.

Combien cela coûte-t-il ?

Le montant de l'investissement total, y compris la construction de la septième classe et de ses annexes, s'élèvera à 4.230.000 francs, hors taxes.

Le montant des subventions qui seront versées à la commune s'élèvera à 2.640.000 francs, soit un taux de subventions de plus de 62% par rapport au montant total de l'investissement. Le coût net de ce centre sera donc d'environ 1.600.000 francs pour la commune.



Ainsi, les familles de Scy-Chazelles pourront bénéficier d'un lieu de rencontre, de fêtes, d'activités culturelles et éducatives, plus vaste que la salle de l'Esplanade inaugurée en 1997. Il reste à celles-ci et à l'ensemble des associations de la commune à être imaginatives pour que ce lieu soit utilisé régulièrement, dans l'intérêt de tous.

Y. Quinio

ENVIRONNEMENT

Le nouveau Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil Municipal du 3 avril a arrêté le projet de plan d'occupation des sols qu'il avait mis en étude en juin 1996. Ce document est maintenant soumis à l'avis des administrations concernées pour une période de 3 mois. En septembre il sera mis en enquête publique. Chacun pourra alors faire part de son avis avant que le règlement ne devienne exécutoire.

Le projet qui vient d'être voté est nouveau dans sa forme et sur le fond.

Scy-Chazelles est aujourd'hui la première commune de l'agglomération messine à disposer d'un "POS" numérisé, les plans d'ensemble y gagnent considérablement en précision et seront mis à jour en continu : nouvelles constructions, servitudes ou infrastructures. Les règlements applicables à chaque zone pourront ainsi être consultés sur écran.

A l'échelle de l'agglomération, l'AGURAM mène un travail identique pour toutes les communes. Les données urbaines : habitat, communications, zones naturelles ou d'activités seront ainsi en relation intercommunale.

Sur le fond, le rapport de présentation note la croissance soutenue de la population depuis 10 ans.

1968	1975	1982	1990	1999
2188 habitants	2067 hab.	2017 hab.	2183 hab.	2502 hab.

Le nombre de logements ayant augmenté de 59% entre 1975 et 1999, cette croissance pourra se poursuivre dans les années à venir; en particulier dans le quartier "En Prille" qui accueillera :

- 32 logements locatifs,
- 76 logements en accession à la propriété,
- 24 maisons en accession à la propriété,
- 27 maisons en locatif,

la Municipalité ayant souhaité cette diversité.

Aucune nouvelle zone d'urbanisation n'est projetée. Au contraire, pour répondre au souci général de préservation de notre patrimoine paysager et compte tenu des difficultés d'accès et de circulation liées à la création de nouveaux quartiers, l'ancienne zone "AFU Les Vignes" entre Lessy et Scy, 30 hectares précédemment destinés à la construction de 300 villas est requalifiée en zone à vocation agricole, vergers et jardins, cette décision importante complète pour le coteau le classement du site du mont Saint Quentin, qui avait déjà réduit l'emprise du projet de 25 parcelles.

Concernant les bords de la Moselle, la croissance des zones d'activités est limitée avec la volonté d'obtenir une meilleure intégration des bâtiments existants. Le règlement d'urbanisme ne peut hélas répondre à tous les problèmes de nuisances liés aux activités. Il est possible également qu'un prochain plan d'exposition aux risques d'inondations étudié par les services de l'Etat interdise toute nouvelle construction sur cette zone.

En conclusion, le Plan d'Occupation des Sols précise les règlements pour :

- 1- 77 hectares déjà urbanisés
- 2- 23 hectares en cours d'urbanisation
- 3- 374 hectares de zones naturelles

Des bords de la Moselle au col de Lessy, notre ban communal méritait cette étude d'ensemble et nécessitait un choix : la qualité de notre environnement.

J.P. Grethen

CHANTIER FESTIVAL

A nouveau, cet été, un chantier international de jeunes volontaires (8-30 juillet et 5-26 août 2000)

Vous en souvenez-vous ? Ces figures sympathiques de jeunes, venus l'an dernier des quatre horizons du monde pour refaire le mur de garde du chemin de ronde ? Vous avez, sans doute, encore en mémoire ces rencontres chaleureuses au cours desquelles, autour de plats et de desserts savoureux, des contacts étonnants nous avaient fait découvrir des langues, des coutumes, des cultures et des tempéraments !

Encouragé par le succès de cette expérience, le comité organisateur, qui compte parmi ses membres outre la commune de Scy-Chazelles, des associations comme Etudes et Chantiers Lorraine, Perspectives, la fédération AAPPAN, ainsi que des personnes vivement intéressées, a décidé, à l'unanimité, de se remettre à l'ouvrage pour une deuxième édition.

Il est bon pour bien saisir les enjeux d'un tel projet d'avoir quelques informations relatives au contexte qui donne toute sa saveur et son sens à ces chantiers.

La base de cette démarche locale est constituée essentiellement par l'expérience de plus de quinze années de l'association "Etudes et Chantiers Lorraine" qui met ainsi à notre disposition, outre ses compétences techniques et d'animation très professionnelles, son réseau de partenaires national et international.

En effet, c'est à une véritable toile d'araignée à laquelle on a affaire, qui réfléchit, organise, mobilise les ressources humaines, financières, juridiques, parfois politiques nécessaires pour informer les jeunes du monde entier, les aider à choisir le thème et à décider dans quel pays ils entendent mener cette aventure du chantier.

Ainsi, selon un système d'emboîtement telles les poupées russes, l'association régionale Etudes et Chantier Lorraine (A.R.E.C.L.) est fédérée avec cinq autres AREC au sein de l'Union Nationale des AREC qui elle-même siège à Cotravaux, structure officielle interministérielle (qui draine chaque année environ 14.000 jeunes et animateurs) avec, au plan international, deux réseaux

interconnectés, "l'Alliance Européenne des Associations Nationales de Travail Volontaire" (28 associations de 17 pays) et, sis à l'UNESCO", le Comité de Coordination du Service Volontaire International (C.C.S.V.I.) (128 associations).

*A l'autre bout de la chaîne, sur le terrain de chacune des associations, se nouent des relations de partenariat avec les acteurs du développement local qui, eux, sont les pourvoyeurs principaux des projets de chantiers. Passons sur le détail du fonctionnement de ces structures, mais sachons simplement qu'elles se réunissent régulièrement et publient des catalogues annuels proposant toutes les formes diverses existantes **"pour une Aventure utile"**. Voilà pour le cadre qui rend possible un chantier.*

Mais, allez-vous nous questionner, le chantier est-il encore d'actualité à l'heure où une autre "toile" permet à tout un chacun qui le souhaite et le peut de se mettre en relation "avec-qui-il-veut-où-il-veut-quand-il-le-veut" ?

la meilleure illustration qu'il n'en n'est pas ainsi, réside dans le fait que les personnes qui se "fréquentent" sur ce mode cherchent, quand c'est possible, à se rencontrer "pour de vrai" et les exemples sont aujourd'hui légion !

Non ! le chantier reste un moment privilégié, d'une grande densité, de découvertes en tout genre, un lieux étonnant où se construisent de nouveaux rapports d'entraide, de respect des différences quelles qu'elles soient, entre les cultures, d'apprentissages divers à travers une confrontation exigeante avec les lois de la matière, source de nouvelles connaissances techniques et de savoir-faire originaux.

Ajoutons que le chantier ne vit surtout pas replié sur lui-même. Il reste ouvert sur le village d'accueil et y tisse des liens qui résisteront au temps. Le village à son tour lance vers lui toutes sortes de perches pour favoriser les rapprochements et, à ce stade du déroulement du chantier, c'est bien l'imagination qui reste la meilleure conseillère.

Mais un chantier ne s'improvise pas, tant s'en faut, s'il veut atteindre ses objectifs.

CHANTIER ESTIVAL

Pour Scy-Chazelles, le comité s'est déjà réuni à trois reprises, depuis octobre 1999, afin d'identifier avec précision et attribuer à chacun des partenaires, les responsabilités propres en diverses matières : financières, techniques, d'organisation, d'animation, mais aussi de coordonner les rapports délicats et essentiels entre toutes les parties durant le séjour des jeunes volontaires.

Ce travail préalable est, aujourd'hui, suffisamment avancé pour que l'on puisse dire que fin août, le **lavoir de Scy-Chazelles (haut) aura fait peau neuve**, en partie, et ce, grâce à ces 30 jeunes venus d'on ne sait quels pays de la planète à l'heure de ces lignes, après deux sessions de trois semaines chacune, **la première du 8 au 30 juillet et la seconde du 5 au 26 août 2000.**

On l'aura compris, un chantier n'est pas un simple travail de restauration du patrimoine bâti, car on pourrait lui substituer, avantageusement peut-être, des entreprises plus performantes. Mais il draine une ambition devant laquelle il se veut néanmoins modeste, celle de **travailler en profondeur à la Paix Internationale** et cela, dit-on, n'a pas de prix ! Et pour un village qui a connu et abrite encore le "fou" de la paix Robert Schuman, ce n'est que juste raison !

Dans cette perspective le comité fait appel à tous les jeunes du village, ainsi qu'à leurs ami(e)s qui pensent être présents pendant l'une des deux périodes de ce chantier; pour qu'ils se mobilisent en prévision de cet événement. Car, à l'heure où les frontières s'ouvrent au travail et aux loisirs, y a-t-il plus belle occasion de faire connaissance, de nouer des relations tout à la fois utiles et agréables et de prendre date ?

Une réunion spéciale d'information se tiendra, à leur intention notamment, dans la salle de l'Esplanade de Scy-Haut. Il va sans dire que toute personne intéressée par l'événement y est également cordialement invitée.

Sachons enfin démontrer, une fois de plus comme l'an passé, que l'accueil chez nous, n'est pas un vain mot mais qu'il est chaleureux et généreux comme le vin de nos nouvelles vignes.

M. Munier



VIE DU CONSEIL

Animations estivales 2000

Inscription en mairie **jusqu'au 3 Juin** pour les animateurs de l'été 2000 : basket-ball, plongée, scooter des mers, moto, boxe française, équitation, football, tennis, activités plein-air; escrime, patinoire, magie, aviron, base-ball et canoé kayak. Pour **110 F/semaine** durant 4 semaines, du 17 juillet au 11 août, chaque enfant de notre commune peut s'initier au sport qui le tente ou pratiquer l'activité qui lui plaît.

Vie du Conseil

Un nouveau **photocopieur** a été installé en Mairie, plus rapide et performant.

Un **échafaudage** a été acquis pour faciliter certaines interventions des services techniques.

La **collecte de verre** dans les containers situés à 3 endroits de la commune a récolté **100 tonnes** en 1999. En dehors des bénéfices du recyclage, 1300 F ont été versés à la recherche contre le cancer.

Un **"emploi-jeune"** est recherché en remplacement de M. Jérôme Vincent pour s'occuper des espaces verts de la commune.

Affaires Scolaires

Samedi 3 juin : les écoles de Scy-Chazelles fêtent la fin de l'année scolaire avec :

- Une **exposition de dessins** à découvrir à la Salle de l'Esplanade
- Un **parcours rallye-promenade** "Je fais découvrir le village à mes parents"
- Un **apéritif** réunissant dans la bonne humeur parents, enfants, enseignants et élus à la Salle de l'Esplanade.

Un peu de civisme

Nous vous rappelons que les poubelles ne peuvent être sorties que **la veille au soir** des jours de ramassages, et en aucun cas dans la journée, ou bien encore l'avant-veille comme c'est parfois le cas.

Avec le printemps, voici revenu le temps des **tondeuses** et autres appareils bruyants. Aussi, nous vous rappelons **les jours et heures de tonte autorisés** :

- en semaine : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30
- le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Respectez scrupuleusement ces horaires par respect de vos voisins.

Dernier rappel : il est interdit de déposer des déchets verts dans les sacs de poubelle. Scy-Chazelles tient le record du coût par habitant du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères... peut-être à cause de cette mauvaise habitude !

Modalités de collecte des objets encombrants

Délai d'inscription : les inscriptions sont closes 5 jours avant la collecte.

Lieu et date de dépôt des objets : sur le trottoir, le jour de la collecte à partir de 6 h, et de manière à ne pas empêcher la circulation des piétons. Les objets ne sont pas enlevés à l'intérieur des habitations.

Définition des objets encombrants : il s'agit des gros appareils électro-ménagers (cuisinières, machines à laver, réfrigérateurs...), du mobilier, matelas, sommiers, des planches, des branchages liés en fagot...

Pour toute information complémentaire : 08 00 37 18 82 (numéro vert).

VIE DE LA COMMUNE

Accueil des nouveaux habitants par la municipalité

Le Maire et les membres du conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de Scy-Chazelles et présenté les diverses associations.



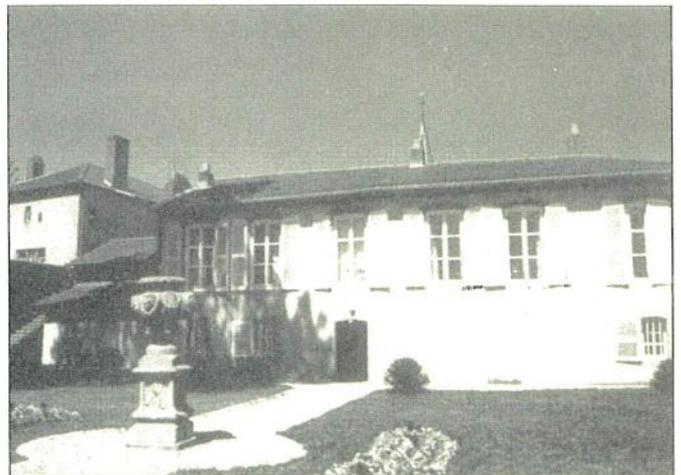
Voeux du Maire

A l'occasion de cette réunion traditionnelle, à la fin du discours de Monsieur le Maire, les gagnants du concours de la plus belle décoration de Noël ont été félicités. Le choix était si difficile que trois prix ont été décernés à 5 foyers. Bravo à M. et Mme WOLF qui ont obtenu le 1er Prix.



Maison Robert Schuman

Désormais, la maison Robert Schuman est ouverte tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le mardi.



Repas des Anciens à Montmédy

Environ 150 anciens du village ont répondu à l'invitation de la municipalité : après un repas dans un restaurant de Stenay, une visite guidée de la forteresse de Montmédy puis de la basilique d'Avioth a clos la journée.



VIE DES ASSOCIATIONS

COULEURS et PREFERENCES

Florence Roqueplo a présenté une vingtaine de tableaux tandis que Pierre Martignon a exposé 18 de ses sculptures du 5 au 20 Février 2000.



Vernissage de l'exposition



Exposition de sculptures et peintures



Visite des enfants de l'Ecole Maternelle

Aides et Loisirs

Mme Cusumano, présidente de l'association Aides et Loisirs, poursuit sans répit ses activités : bourse aux vêtements et accessoires de puériculture le 20 mai.



Les enfants fêtent les rois

VIE DES ASSOCIATIONS

CARNAVAL



Carnaval à l'école Sous-les-Vignes



Défilé de Carnaval à l'école Arc-en-Ciel

Foire à la BROCANTE



Madame Orlange, présidente de Scy-Chazelles Loisirs, a organisé le 7 Mai, la 6ème Foire à la Brocante de Scy-Chazelles.

Les chineurs sont toujours fidèles au rendez-vous.

TENNIS

La saison d'été bat son plein. Venez rejoindre la centaine d'adhérents du club : 357 F / 6 mois, ou 56 F par couple.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

SPORT

ASSE "LES DAUPHINS"	03 87 60 27 82	Association sportive et socio-éducative (organisation et gestion d'activités extra-scolaires) Présidente : Mme ROUSSEAU Tél. 03 87 60 16 57
A.S. SCY-CHAZELLES	03 87 60 31 75	Football jeunes et adultes. Rue du Stade. Président : M. DENANCE
ASSOCIATION DUNE	03 87 60 11 22	Relaxation, symbolique du corps, travail sur le souffle autour du Tai Qi Chuan. Groupe scolaire Bernard Rabas, le mercredi soir à 20h. Présidente : Mme FOU DA-Tchboungui
ENERGYM	03 87 30 82 69	Salle de l'esplanade les mardi 19h15 à 20h15 - 20h30 à 21h30 Présidente : Mme RESTELLI
LOISIRS et AMITIÉS SPORTIVES	03 87 60 10 84	Gymnastique d'entretien du 3e âge et gymnastique aquatique à Montigny. Président : M. FOURNIER
TENNIS CLUB	03 87 60 44 47	Rue de l'Etang. Présidente : Mme JEANPERT

CULTURE et LOISIRS

AIDES ET LOISIRS SCY-CHAZELLES	03 87 60 25 83	Présidente : Mme CUSUMANO
BIBLIOTHEQUE RELAIS	03 87 60 25 92	1, rue de la Passerine. Mardi 16h-18h, mercredi 10h-12h, samedi 10h-12h. Responsable : Mme de QUIÉVRECOURT Entrée 3 rue de la Passerine durant les travaux
COULEURS ET PREFERENCES	03 87 60 28 88	Présidente : Mme RIGAUX
PERSPECTIVE, ART et CULTURE et SEL du Val de Metz	03 87 60 23 79	(système d'échange local) Président : M. MUNIER
SCY-CHAZELLES LOISIRS	03 87 60 22 88	Mercredis récréatifs soirées "ado", couture, tricot, peinture sur soie.... Rue de Crimée. Présidente : Mme ORLIANGE

DIVERS

CERCLE DES ANCIENS	03 87 60 01 09	Rue de Crimée. Président : M. MIALET
SCY-CHAZELLES 2001	03 87 32 33 59	Président : M. LAMORLETTE
SOUVENIR FRANCAIS	03 87 60 06 44	Président : M. MUSSOT
UNION PAROISSIALE	03 87 60 07 88	Président : M. MAROIS

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le Conciliateur de Justice du canton tiendra désormais ses permanences alternativement en Mairie de Woippy et en Mairie de Moulins les Metz.

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires de la vie courante, problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, querelle de voisinage, contestation d'une facture, etc...

Il n'y a aucune formalité particulière pour faire appel à lui, écrivez-lui, téléphonez-lui, présentez-vous à sa permanence ou prenez rendez-vous.

Dernier point, le recours à un Conciliateur de Justice est entièrement gratuit.

Dates et heures des permanences : A partir de février 2000 :

Le 1er et le 3ème mercredi du mois, de 14h30 à 16h30 en Mairie de Woippy - Tél. 03 87 34 63 00 Poste 301

Le 2ème et le 4ème mercredi du mois, de 14h30 à 16h30 en Mairie de Moulins - Tél. 03 87 60 44 60

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et Samedi de 10h à 12h30

CARNET

Mariages

Ekaterina KOTCHURKINA et Patrick REGNIER 08/01/2000
 Muriel DIEHL et Olivier PENOT 11/03/2000
 Amélie KONAN et Jean-Marc CHLOUP 22/04/2000
 Marie-Aurélie TOURMENTE et Yann RATAT 29/04/2000
 Stéphanie RULLAC et Michaël ANLAUF 06/05/2000

Décès

Mme Jacqueline BELTRAME 15/01/2000
 M. Louis WATIER 24/01/2000
 Mme Mari-Claire WLAZLAK née LOKOVIK 18/03/2000
 Mme Pauline CHAUIBY, veuve SEIDEL 02/04/2000
 M. Pierre LEMAL 14/04/2000

Naissances

Marine Michelle Eve MUSELET 27/11/1999
 Rodolphe François Régis BERNARD 15/01/2000
 Thibaut Albert Fernand GAUBE 28/01/2000
 Mathilde Edith Josette MICHAUT 08/02/2000
 Hugo Paul REMY 22/02/2000
 Adeline Marianne Mireille ANTOINE 27/03/2000

PETITES ANNONCES

Vend maison indiv. F4 - 5 ares 1/2 terrain - 3, chemin Longeau
 Scy-Chazelles - 950.000 F - 03 87 60 05 43 ou 03 87 60 07 79

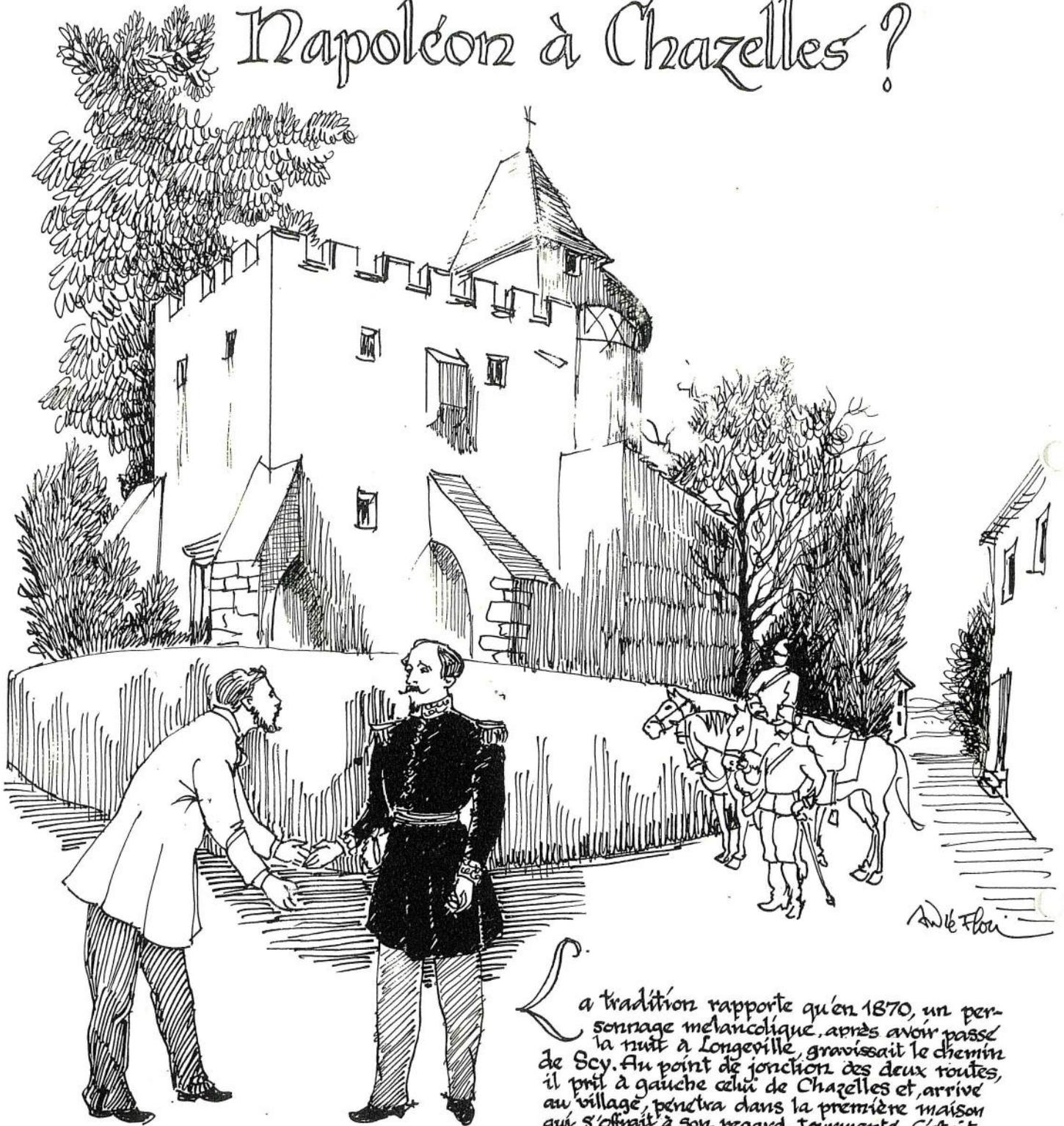
DONNE LAPIN NAIN "Bélier pure race" 5 ans, avec cage
 et accessoires - 03 87 60 21 58 ou 06 03 35 44 42

Location SCOOTERS DES MERS 03 87 62 63 85

SCY-CHAZELLES SERVICES

- SAMU** 15 ou 03 87 62 27 11
- POMPIERS** 18
- ENDARMERIE** 17 ou 03 87 56 69 99
 2, rue Albert Bettanier Metz Queuleu
- BUREAU DE POLICE**
 Dépôt de plaintes Gendarmerie de Metz Queuleu
- POLICE MUNICIPALE** M. DANOIS 06 11 25 86 72
- SERVICE DU MEDECIN DE GARDE** 03 87 66 93 93
 en cas de non réponse, appeler le 15
- CENTRE ANTI POISON** NANCY 03 83 32 36 36
- MEDECIN** Dr KEUFFER 03 87 60 09 64
 10, rue de la Tour - Scy-Chazelles
- CHIRURGIEN DENTISTE** 03 87 60 02 40
 Dr ENGELS-DEUTSCH - 91b, voie de la Liberté
- PHARMACIES**
- Pharmacie Grojean 03 87 30 54 51
 92, rue du Général de Gaulle - Longeville les Metz
- Pharmacie de la Plage 03 87 60 02 03
 11, rue de Metz - Moulins Centre
- INFIRMIERES**
- Mme S. CAPOVILLA - 15, rue Alfred Pichon 03 87 32 72 19
 Mme FOUA TCHOUNGUI - 19, rue St Nicolas 03 87 60 11 22
- ORTHOPHONISTE** Mme E. POIGNON 03 87 60 08 29
 67, voie de la Liberté
- PEDICURE PODOLOGUE** 03 87 60 43 43
 Mme MC MONNIER-RIGOLLET - 83, voie de la Liberté
- ASSISTANTE SOCIALE**
- Mme KLEIN 03 87 60 73 18
 Ars sur Moselle - Centre médico-social 03 87 63 43 14
 Jeudi de 9h à 11h
- TAXI** B. PIFLINGER - 5, rue Saint Nicolas 03 87 60 02 24
- PRESBYTERE CATHOLIQUE** 03 87 60 10 51
 15, rue de Crimée - M. l'Abbé Gabriel Normand
 Fax 03 87 60 25 48
- PRESBYTERE PROTESTANT** 03 87 60 63 66
 68, rue Wilson - Ars sur Moselle

Napoléon à Chazelles ?



Une tradition rapporte qu'en 1870, un personnage mélancolique, après avoir passé la nuit à Longeville, gravissait le chemin de Scy. Au point de jonction des deux routes, il prit à gauche celui de Chazelles et, arrivé au village, pénétra dans la première maison qui s'offrit à son regard tourmenté. C'était celle de M. Rogelet. Monsieur Marhier l'habitait alors. Celui-ci reçut le personnage mystérieux avec beaucoup de respect et le conduisit au rond point dénommé "la Belle Vue".

Là, Napoléon III*, car c'était lui, contempla le beau pays messin qu'il ne devait plus jamais revoir...

La maison conserva la lunette d'approche de l'Empereur.

Depuis, la Belle Vue a vu bien d'autres hommes illustres.

Extrait de l'ouvrage intitulé : "Chazelles, le village, l'église fortifiée, le manoir Bethléem." de Madame M.L. MICHEL. Ed. Imp. Lorraine 1929.

* ce n'était, hélas, "que" Napoléon III, surnommé "Badinguet".
Quant à Victor Hugo, il l'appela "Napoléon-le-Petit"!

AF.